



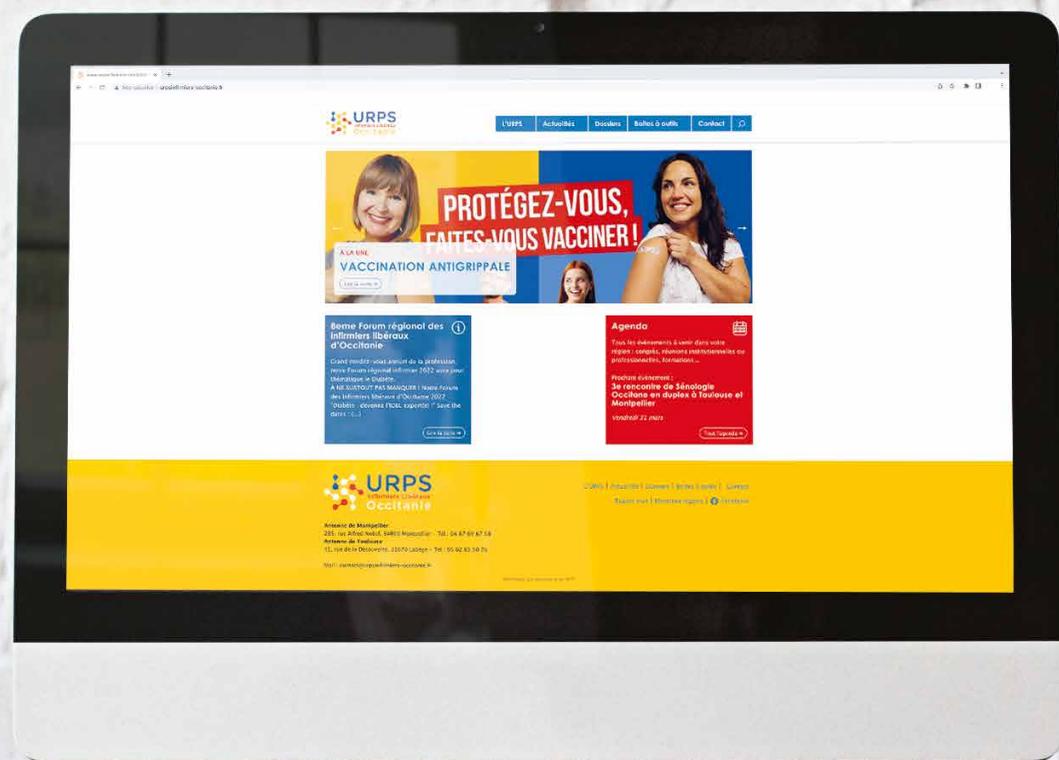
CONNECTÉS LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE



URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

L'essentiel de l'info infirmière en Occitanie

urpsinfirmiers-occitanie.fr



Conception et réalisation : hemera-studio.com

ACTUALITÉS | DOSSIERS | AGENDA | NEWSLETTER |

ÉDITO

Carole Lamotte
Présidente de l'URPS
Infirmiers Libéraux d'Occitanie



Bonnes nouvelles

Chères consœurs, chers confrères, il était temps de se retrouver autour d'un nouveau numéro d'ILOMAG, le vingtième déjà, car nous avons plusieurs bonnes nouvelles à vous annoncer !

La première, c'est que viscéralement laborieuse, la profession n'aura pas démerité ces derniers temps. Effectivement, qu'il s'agisse d'impulser ou de participer à des projets d'intérêt majeur pour la santé publique comme pour l'avenir de la profession... Nous avons accompli un travail de titan.

En témoignent ces récents sujets dont nous pouvons être fiers. Pour ne citer qu'eux : le retour des appels à projets infirmiers, mais aussi la montée en puissance des IDELS sur le champ des soins non programmés (SNP), la multiplication de nos webinaires experts, ou encore le sondage que nous avons conduit avec l'institut Harris Interactive sur votre vision de la HAD (et dont les conclusions vous seront bientôt restituées). En Occitanie, les infirmiers se bougent. Vos élus se bougent !

La seconde bonne nouvelle, c'est que le temps des vacances (bien méritées, on peut le dire) est arrivé. Alors profitons du retour du soleil pour nous ressourcer un peu car la rentrée prochaine s'annonce chargée. À chaque saison, son lot de surprises, mais en toute saison, l'URPS se mobilise.

Bel été !

“
Viscéralement laborieuse, la profession n'aura pas démerité ces derniers temps. En Occitanie, les infirmiers se bougent.”

NEWS

En bref #05
Infos clés

#06
L'info à la loupe



#07

ACTEUR DU QUOTIDIEN

#10

Témoignage
Infirmière et solidaire,
naturellement

#16

Dossier
Fracture numérique
Comment s'en sortir ?



#10



#28

L'URPS
AU QUOTIDIEN

#26

L'URPS en action
La HAD sur le grill

#28

Acteurs du quotidien
Webinaire :
demandez le replay

#30

Question pratique
Mon auto, mon bureau
Quizz : Testez vos
connaissances !



#30

AGENDA

#34

Les événements
en Occitanie



285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr

Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 83 50 76



#34

Un magazine de l'URPS

Infirmiers Libéraux d'Occitanie.

Edition : Juin 2023 - Numéro : 20

Directrice de publication : Carole Lamotte

Rédaction : URPS IDEL Occitanie

Direction artistique et réalisation maquette : Héméra Studio

Imprimerie : Imprimerie Clément

IL L'A DIT

« Il faut que les gouvernements reconnaissent la contribution des infirmiers durant la pandémie, qu'ils soient promus à des fonctions où ils peuvent peser plus directement sur les politiques de santé et s'assurer qu'ils n'aient plus jamais à faire face à une pandémie mortelle sans les soins, l'appui et la protection qu'ils méritent ». Howard Catton, directeur général du CII, le Comité International des Infirmières et co-auteur d'un rapport rendu en avril dernier par l'OMS. Rapport qui suggère d'ailleurs fortement que les infirmiers soient davantage impliqués dans la planification, la stratégie et la prise de décision au plus haut niveau concernant les politiques qu'ils sont chargés de mettre en oeuvre. « pour rétablir le lien entre les décideurs et les professionnels de santé de première ligne ». ///



©DR

APPEL À PROJETS URPS

Encore une fois, les IDEL ont brillé

Pour le retour des appels à projets (interrompus par la Covid), vous avez été nombreuses et nombreux à candidater et à nous présenter des initiatives de terrain, plus innovantes, plus enthousiasmantes, plus convaincantes que jamais ! Rappelons qu'adressé à tous les IDELS du territoire, l'Appel à projets de l'URPS poursuit inlassablement un triple objectif depuis ses débuts : encourager la remontée des bonnes pratiques, favoriser la circulation des bonnes idées et faire émerger, sur le territoire d'Occitanie, des projets originaux voire inédits qui valorisent le savoir-faire et les compétences infirmières au service des patients comme de la profession. "Condition sine qua non : que l'infirmier-e- joue un rôle de pivot", rappelle Carole Lamotte, présidente de l'URPS. Objectif atteint à nouveau en 2023 avec 5 projets retenus par le comité de sélection. Les heureux lauréats seront dévoilés très bientôt et vous seront présentés à la rentrée, dans le prochain numéro d'ILOMAG. ///



© Yuri Arcurs



© Drazzen

DRAPPS SOUVENEZ-VOUS DE L'ÉTÉ DERNIER...

En juillet dernier, plusieurs d'entre nous avaient été invités à répondre à une enquête en ligne transmise à plus de 11 700 professionnels occitans issus des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, judiciaire et associatif. Objet de cette consultation : identifier 4 priorités en matière de besoins de formation continue pour permettre au Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé (DRAPPS) d'offrir un programme ajusté en matière de formation continue. En ressort aujourd'hui un catalogue riche de 4 grands chapitres, à explorer d'urgence ! ///

LES FORMATIONS DISPONIBLES :

Santé mentale ; Compétences psychosociales ; Nutrition / alimentation ; Usage des écrans, d'Internet et des réseaux sociaux

DES SESSIONS AUX QUATRE COINS DU TERRITOIRE :

De Foix à Rodez en passant par Tarbes, Albi, Montpellier, Cahors, Auch, Nîmes, ou encore Perpignan, Carcassonne, Toulouse...

FRAIS PÉDAGOGIQUES

100% pris en charge par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (assiduité requise)

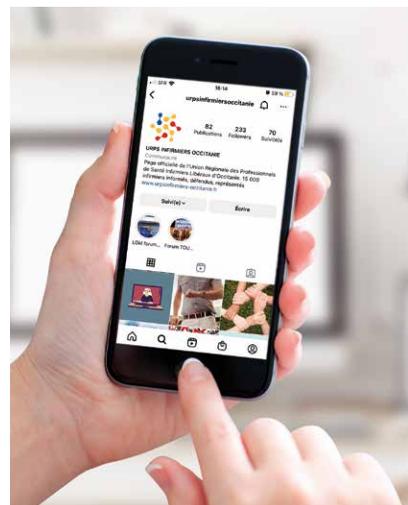
En savoir +



#INSTAFIRMIERE

Lancée l'automne dernier, la page INSTAGRAM de l'URPS continue de recueillir chaque jour davantage de réactions, commentaires et messages de la part d'infirmières et d'infirmiers de toute la région. Vidéos, agenda, journées importantes au calendrier infirmier, témoignages... Cette page vit grâce à vous alors si vous n'êtes pas déjà abonné, rejoignez-nous sur le terrain de la santé connectée ! ///

#urpsinfirmiersoccitanie



© DR

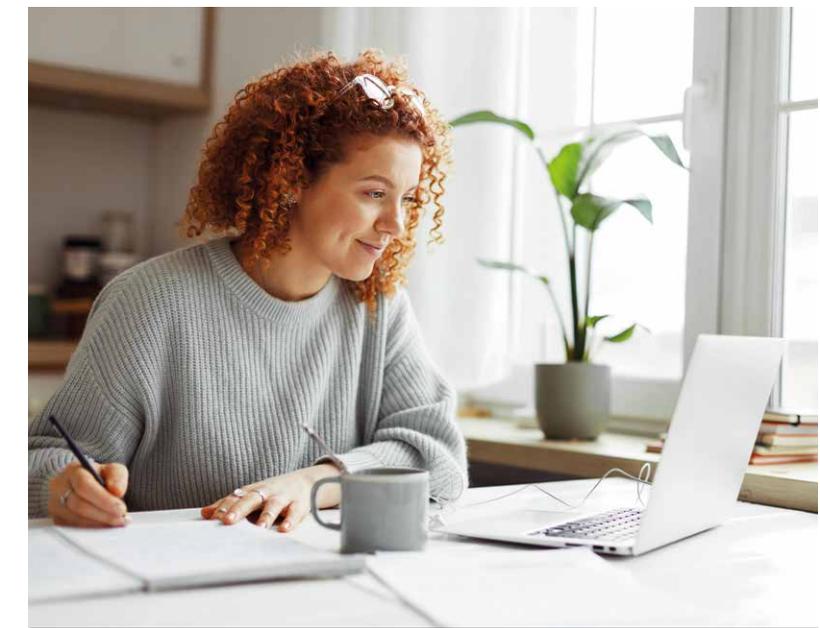
ONCOGÉRIATRIE UN MOOC POUR "PRENDRE EN SOIN"

On ne présente plus le principe des MOOC*, ces cours et masterclass en ligne accessibles librement qui révolutionnent l'apprentissage au quotidien. Mais connaissez-vous ceux proposés par le réseau ONCO Occitanie ? Un en particulier, intitulé « Comprendre les spécificités du sujet âgé pour mieux prendre en soin » a attiré notre attention. Il propose en effet pas moins de 6 modules thématiques, d'une durée respective de deux heures, imaginés et construits pour sensibiliser les soignants à une prise en charge adaptée, selon les derniers standards. ///

onco-occitanie.fr

*Le MOOC, acronyme de « Massive Open Online Course » est un nouveau type de formation en ligne. Il regroupe des vidéos, du contenu texte, des forums de discussion...

+ Le + : les modules étant disponibles en accès libre, on peut se former quand on veut, comme on veut !



© shurkin_son

ZOOM SUR LES DIFFÉRENTS MODULES

Module 1 :

Introduction générale cancer et sujet âgé

Module 2 :

Traitements anticancéreux et soins de support oncologiques

Module 3 :

Évaluation et intervention gériatrique : introduction à l'évaluation et l'intervention gériatrique

Module 4 :

Évaluation et intervention gériatrique : syndromes gériatriques, repérage, prise en charge de la confusion et prise en charge de la douleur

Module 5 :

Évaluation et intervention gériatrique : syndromes gériatriques, nutrition, motricité

Module 6 :

Parcours de soins : accompagnement des patients et lien ville-hôpital

DIABÈTE OCCITANIE NOUVELLE GOUVERNANCE



© Nicola

L'assemblée générale de Diabète Occitanie, le Dispositif régional spécialisé en diabétologie qui rassemble experts et professionnels engagés sur la question, s'est tenue le 28 mars dernier à Carcassonne et a permis d'élire les nouveaux membres du Conseil d'administration. Si c'est au docteur Jacques Martini que revient la présidence et à Claude Daix que revient la vice-présidence, deux IDELS se sont vues élire au sein du collège "H" sur proposition de l'URPS Infirmiers : félicitons ainsi Pascale Cazaneuve et Janis Franczal pour leur implication et le travail au service de cette cause, le diabète, qui concerne pas moins de 3,6 millions de Français en 2023. ///

Pour découvrir la nouvelle gouvernance dans sa globalité, rendez-vous ici !



À VOS AGENDAS !

La 4^e édition des Universités de la Coordination en Santé aura lieu les 30, 31 août et 1^{er} septembre prochains, à Albi (81) à l'institut National Universitaire Champollion. Proposé et co-organisé par le FACS Occitanie, la FACS nationale et l'INU Champollion, le programme se construira cette année autour de la thématique "Ressources, expertises et complémentarité : réussir un appui dynamique". Une nouveauté aussi : un forfait "tout compris" avec nuits d'hôtel sera proposé à la vente.

Save the date !



4^{ème} édition

Infos sur :



SPICO & MEDIMAIL ENFIN INTEROPÉRABLES !

En lien avec l'évolution, début avril, du service SPICO, on peut se réjouir de quelques nouveautés mises à disposition, parmi lesquelles l'interopérabilité avec la messagerie Medimail et une meilleure fluidité dans la gestion des dossiers. Cette connexion entre les deux outils permet en effet désormais de consulter et d'envoyer vos courriels Medimail (envoi uniquement de nouveaux courriels entre professionnels) depuis SPICO Discussions tout comme de transférer les documents d'un dossier de coordination par courriel Medimail. Il vous faudra alors transiter par l'onglet SPICO Dossiers. ///



© Miha Creative

MÉTHODOLOGIE :
Flashez ce code !



Pratique !

Pas de panique, une fiche "réflexe" et des tutoriels vidéo très ludiques permettent de mieux se saisir de l'outil et ainsi de simplifier la prise en main.

Vous y apprendrez à :

- Associer votre compte Medimail à votre compte SPICO
- Consulter et envoyer des courriels Medimail depuis SPICO Discussions
- Transférer un document depuis SPICO Dossiers via Medimail

NAEMA MOUSSOUNI

Infirmière libérale
à Montpellier Hérault



“ Tout donner ”

INFIRMIÈRE ET SOLIDAIRE !

Et si on n’arrivait jamais au bout de notre métier ? Et si, finalement, être infirmier.e. c’était non seulement continuer à apprendre au quotidien, mais aussi se réinventer en continuant d’explorer ? À travers le portrait de notre consœur Naema, nous avons choisi de mettre la lumière sur ces professionnels qui soignent plus que par devoir, mais par passion et pour qui la crise des vocations n’est pas une option.

Elle s’en souvient comme si c’était hier. Mais le premier jour où elle a enfilé sa blouse blanche d’infirmière - nous sommes en 1989, année de l’obtention de sa licence d’infirmière diplômée d’Etat (IDE) - Naema savait-elle alors qu’elle embrassait la profession de toute une vie ? La réponse lui appartient. Pour l’heure, c’est un profil à la fois rare et ordinaire que nous vous présentons à l’occasion de ce numéro collector d’ILOMAG (n°20), votre magazine d’information régional. Nous avons en effet choisi de donner la parole à une consœur qui, après 34 années d’exercice et de multiples expériences professionnelles sous différents statuts, considère qu’elle a encore « *beaucoup à apprendre* », « *tout à donner* » et n’exprime pas de regrets concernant ses choix de carrière, considérant d’ailleurs que ce métier, certes difficile, « *représente l’avenir* ». Aucune lassitude, donc, dans son discours. Aucun empressement non plus, à l’approche d’une retraite pourtant bien méritée et après un ras-de-marée Covid dévastateur pour le corps soignant tout entier... Pas de sucre glace, non plus, sur les mots pour enjoliver le discours. Non, juste une approche sincère et des réponses directes à nos questions. Réponses ...

“ Je suis de nature curieuse et volontaire. Il n’y a rien que j’aime moins que la routine ”

SOUVENIRS DE COVID

« Quand je repense aux premiers jours de l'épidémie, quand la population toute entière était confinée et que nous n'étions que quelques-uns à bénéficier d'autorisations pour sortir, j'ai quelques anecdotes qui me reviennent, dont deux en particulier, particulièrement touchantes. Je me souviens qu'un couple de personnes âgées qui avait entendu parler de notre appel aux dons sur Facebook nous avait fait appeler par sa fille pour indiquer qu'eux aussi, ils souhaitaient participer. En me rendant devant la porte de leur domicile, j'ai alors retrouvé un petit sachet attaché à la poignée avec, à l'intérieur, deux petits flacons de gel hydroalcoolique. C'est tout ce qu'ils avaient, mais ils espéraient que cela puisse nous aider. Cela m'a émue aux larmes. Je me souviens aussi de ce monsieur qui avait déposé un carton devant chez lui et qui, à travers sa fenêtre, nous indiquait qu'il y avait aussi des choses pour nous. En l'ouvrant, j'ai découvert en plus des masques et combinaisons, des boîtes de thé, des gâteaux, un petit mot plein de bienveillance envers la profession. Comment oublier tout ça ? »

... qui nous conduiront toutes irrémédiablement à la même réflexion de sa part : là où elle a été, là où elle est, là où elle sera, c'est à sa place « sans plan de carrière » et sans qu'on l'y contraigne non plus. Comme depuis cette fameuse année 1989...

Si elle a choisi, aujourd'hui, d'exercer en mode hybride, tantôt en répondant à des missions d'intérim, tantôt en effectuant des remplacements en tant qu'infirmière libérale dans l'hypercentre de Montpellier, Naema conserve un véritable attachement envers sa patientèle (qu'elle a tenue pendant plus de 20 ans, jusque fin août 2021) et vers le mode d'exercice qui lui correspond le plus : le libé-

ral. La raison de ce changement récent se trouve dans « l'envie d'explorer », comme elle nous l'a gentiment expliqué à l'occasion de notre rencontre. « Je suis de nature curieuse et volontaire. Il n'y a rien que j'aime moins que la routine. Alors, bien que l'essentiel de ma carrière soit déjà derrière moi, j'ai entrepris de reprendre mes études en 2019 pour valider une licence en sciences sanitaires et sociales. Et tant qu'à y être, partir sur un Master I en Science de la santé, puis encore une année de plus à la faculté d'Aix-Marseille pour décrocher mon Master II. Je suis très heureuse d'avoir obtenu ces diplômes, mais je n'ai pas fait tout ça pour



© DR

étoffer mon CV. C'est véritablement l'envie d'apprendre et la possibilité d'exercer, grâce à eux, en structure en tant que cadre de santé, qui a guidé mon choix », explique Naema.

LE GOÛT DU CHALLENGE

Pendant 18 mois (de septembre 2021 à janvier 2023), on retrouvera alors une Naema complètement transformée : salariée, la voilà cadre de santé en EHPAD avec la responsabilité d'un service et pas moins de 40 personnes à diriger. Elle qui recherchait de la nouveauté, du challenge, d'autres manières de travailler, n'est pas déçue par l'expérience. « Je suis satisfaite d'avoir tenté l'expérience, d'être allée au bout de ce projet. Pourquoi pas tenter le challenge de cadre de santé dans un autre domaine ? », s'interroge-t-elle. Nous revoilà début 2023, avec l'exercice hybride intérim-libéral dont nous vous parlions au début de cet article. À 56 ans, qu'attend-t-elle des prochaines années sur le plan professionnel ? « Sûrement pas de me laisser glisser doucement vers la retraite », explique-t-elle. Elle précise : « Non pas qu'il s'agisse d'un vilain mot ou que la perspective de rendre ma blouse m'effraie particulièrement. J'estime la mériter, d'ailleurs, ma retraite. La raison est ailleurs. Elle est dans le plaisir que j'ai à prendre soin des patients, à affiner

mon expertise sur de nouveaux sujets. Vous risquez de ne pas me croire, mais je m'interroge sur la possibilité de m'inscrire dans un nouveau cursus de formation. Tout cela est encore un peu flou, mais je me connais, il faut que je me fixe un nouveau cap ».

Nous lui posons la question : en plus de trente ans de métier, en ayant exercé 12 ans en tant que salariée en structure hospitalière, puis 20 ans en libéral, et enfin 18 mois en tant que cadre de santé en EHPAD, quelle est, sans filtre, sa vision du métier de soignant, aujourd'hui ? Sa réponse : « Le métier a changé, bien sûr. Et particulièrement depuis la pandémie. Certains parlent de crise des vocations, d'autres dénoncent un turnover sans précédent. On en voit aussi beaucoup se démotiver, abandonner le métier, se reconverter... Je ne juge absolument personne. Je constate simplement. Pour autant, à un jeune aspirant infirmier qui me poserait la question, je lui répondrais de foncer. Car pour moi, infirmier est un métier d'avenir. En plus, il y a de la place ! » (rires) Blague à part, nous interrogeons, ensuite, Naema sur sa vision du soin, en tant que tel. Comme nous aurions pu nous en douter, sa définition n'est pas conventionnelle : « Être infirmier, ce n'est pas que ...



«Le métier change, mais la passion grandit»

SES PROJETS POUR LA RETRAITE

Passionnée par son métier, Naema n'envisage pas une retraite silencieuse ou oisive. « Je prévois de voyager un peu, mais surtout de profiter de mon temps disponible pour participer de manière plus active à la vie d'associations. Je suis comme cela, je ne vais pas me refaire à plus de 60 ans ».



“ À un jeune aspirant infirmier qui me poserait la question, je répondrais de foncer. Car pour moi, infirmier est un métier d’avenir ”



© Berit Kessler

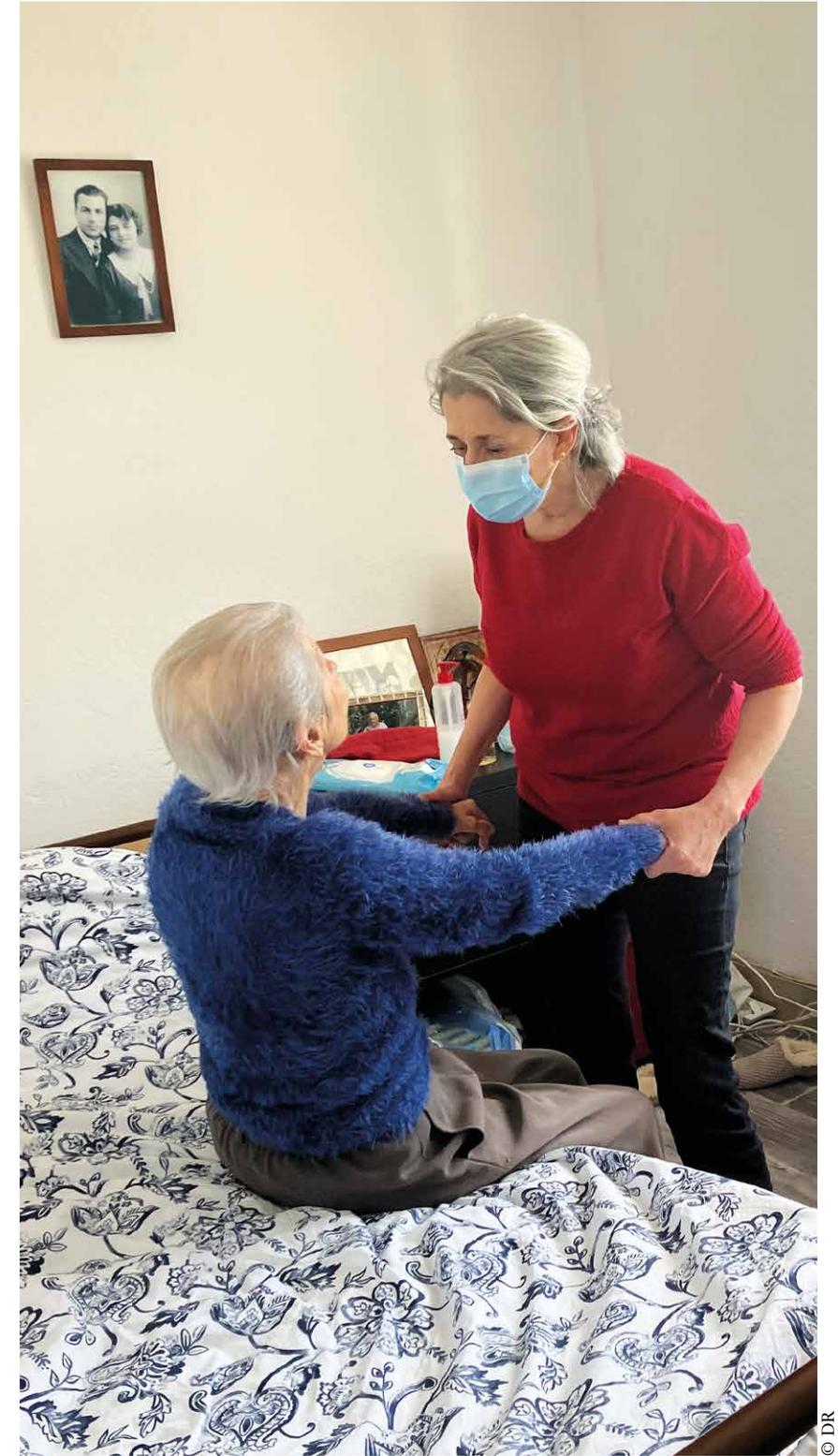
... réaliser, même parfaitement, un nursing ou une injection, c’est assurer au-delà du soin, en fonction du patient, la réponse à un besoin plus global : une présence, un rôle d’accompagnateur, de prévention (ou d’alerte dans certains cas), c’est aussi proposer une aide administrative ou pratique au quotidien. Bien sûr, tout ne figure pas dans la nomenclature générale. Mais j’estime que le jour où notre profession se résumera à exécuter au mot près ce que le législateur a imaginé de notre métier, on aura perdu le supplément d’âme qui en fait toute la richesse », analyse-t-elle.

LE DON DE SOI

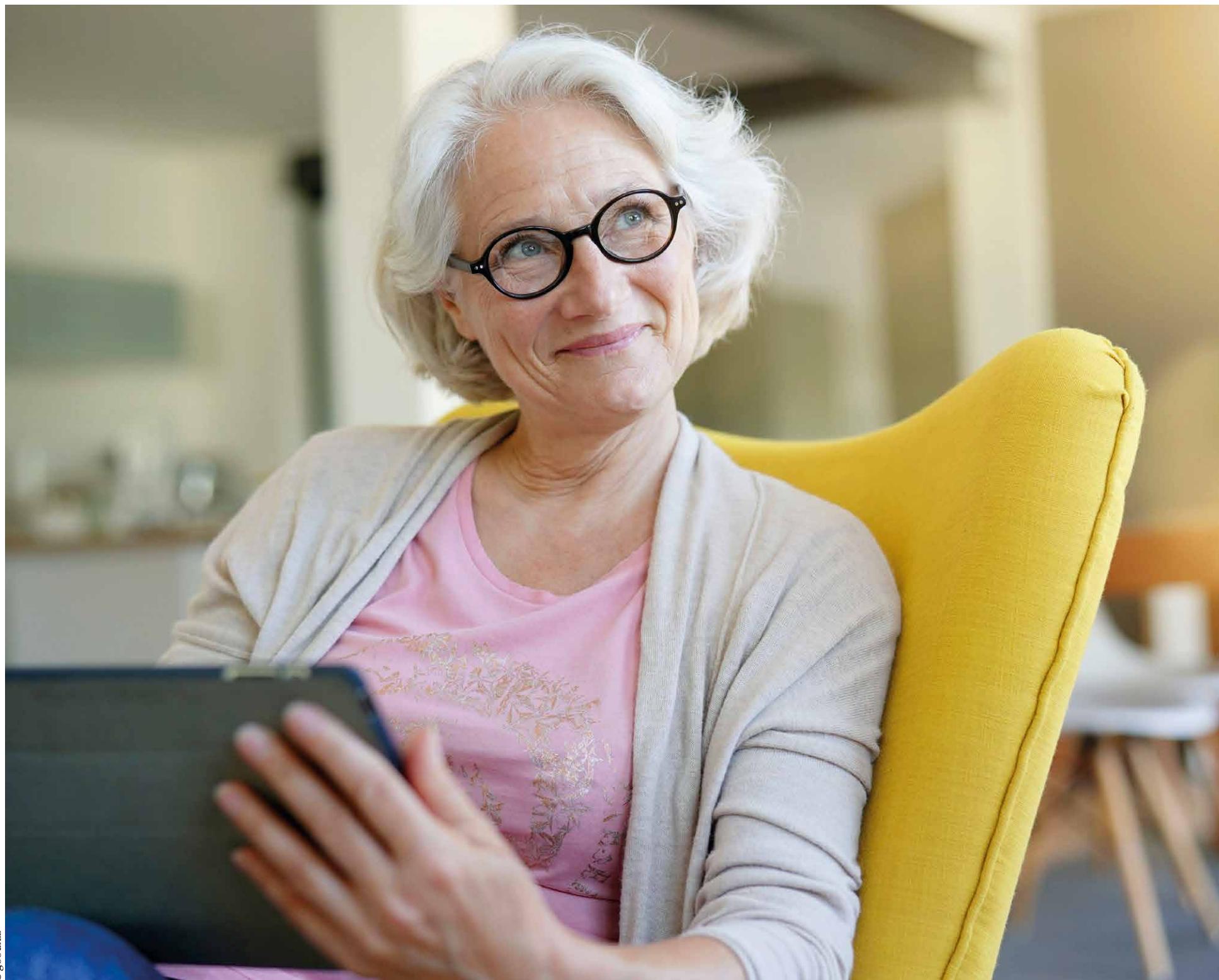
Naema en aura apporté la preuve en 2020, quand surgira la crise Covid. Témoin et victime, comme chacun de nous, de la paralysie mondiale et de mouvements de panique, elle choisira de se mobiliser à la fois en tant qu’infirmière et en tant que citoyenne. En tant que soignante, elle prendra ainsi part à des opérations de dépistage de grande ampleur. « *Je faisais partie des ceux qui vous dépistaient en drive, depuis votre voiture ! Cela a représenté de sacrées journées car il y a avait la file en permanence. 300 à 500 personnes chaque jour, à tester, cela met aussi votre*

volonté à l’épreuve », commente Naema. À titre personnel, et dès le premier jour de la crise, elle aura également sollicité avec vigueur tout son réseau, mais aussi les entreprises et artisans de son secteur, à travers un appel aux dons dont l’objectif était de collecter des masques et combinaisons. Elle n’a pas tenu le compte des stocks ainsi constitués. « *Pas le temps* », explique-t-elle. Mais l’URPS, vers qui elle se sera alors tournée pour apporter son aide, peut témoigner des volumes conséquents récoltés par Naema et son entourage. « *Tout cela, je n’aurais pas pu le faire toute seule* », dit-

elle, confiant que le caractère dramatique de la situation n’aura fait que décupler sa fibre sociale : « *dans notre métier, on voit des choses parfois horribles, mais on voit aussi des choses très belles, capables de vous émouvoir aux larmes. Dans cet épisode triste de notre histoire commune, j’ai vu de la solidarité, de l’entraide, de la générosité, j’ai ressenti une vraie, une belle énergie* », témoigne Naema. Avant cela, et pendant près de trois ans, Naema avait déjà pu voir s’exprimer la solidarité à travers l’association Les Restos du cœur. En tant que bénévole, elle aura donné de son temps pendant plusieurs années pour aider à élaborer et servir les repas, dans le quartier des Arceaux, à Montpellier. « *Prendre part à des actions comme celles-ci contribue à faire de moi une meilleure infirmière* ». En refusant de fermer les yeux devant la précarité, en s’interdisant de s’enfermer dans une case, en continuant d’explorer de multiples façons la profession, Naema a trouvé la solution pour donner, chaque jour, du sens à ce métier. ///



© DR



©goodluz

RÉDUIRE

la fracture numérique : oui, mais comment ?

Alors que l'apparition brutale du Covid a accéléré l'usage du numérique en santé, patients et professionnels du soin partagent le même constat : l'épidémie a autant contribué au progrès numérique qu'à creuser l'écart entre les individus. On parle d'ailleurs aujourd'hui, pour décrire ce phénomène, de "fracture numérique". Ce terme fort est-il pour autant synonyme de rupture définitive entre les citoyens ? Nous allons voir en quoi cette fracture, pourtant virtuelle, peut engendrer des conséquences plus graves à l'échelle de la société. Car contrairement à ce que l'on croit, elle ne concerne pas seulement des seniors déjà déconnectés de leur e-santé...



“Le préalable pour se servir de l'outil numérique, c'est d'y avoir accès”

On estime à 13 millions, sur une population de 68 millions de personnes*, le nombre de Français qui souffrent de fracture numérique. Un chiffre colossal, surtout quand on prend conscience que cela représente un individu sur cinq. Vous connaissez donc forcément au moins une personne qui, malgré ...



“La crise Covid a amplifié la fracture numérique autant qu’elle a propulsé la e-santé au rang de priorité nationale”

... tous les outils, publics comme privés, mis à sa disposition, restera sur le bord du chemin en ce qui concerne sa santé connectée ! Peut-être en faites-vous d’ailleurs partie ? Car la fracture numérique ne concerne pas seulement les seniors “fragilisés”. Son caractère générationnel tend en effet à envoyer dans le fossé plusieurs publics : personnes disposant de faibles revenus ou non diplômées, usagers ostensiblement hostiles à Internet (souvent par peur ou méconnaissance) ou tout simplement celles et ceux vivant en zone très rurale ! Vous savez, là où se connecter à Internet et “disposer de réseau” représente déjà un défi en soi. Dans une tentative de construire un plan stratégique de lutte contre cette fracture d’un nouveau genre, le Ministère de la Santé a même identifié trois motifs d’exclusion numérique que nous vous invitons à découvrir dans l’encadré page 19.

METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L’HUMAIN

Si, en 2023, l’offre des services numériques en santé s’accélère considérablement et permet de disposer d’un meilleur suivi pour l’ensemble des patients et des professionnels de santé, il est important que tous les citoyens, sans exception, puissent bénéficier de ce gain. « La réponse face à la fracture numérique doit être réalisée dès le lancement d’un service numérique en santé, et devenir une priorité inhérente à chaque outil », estime la Haute Autorité de Santé (HAS), évoquant un “besoin impérieux” de formation et d’information des usagers au numérique appliqué

à la santé. C’est d’ailleurs dans cet objectif qu’en lien avec le déploiement du dispositif national Mon Espace Santé, une cartographie des acteurs de la médiation et un réseau d’ambassadeurs ont émergé dès son lancement, au printemps 2022. Une action permise en région par l’action conjointe de l’Agence Régionale de Santé, mais aussi du GRADeS Occitanie, le Groupement d’Intérêt Public e-santé de notre territoire (à lire page 23 : l’interview de Julie Durand, nouvelle directrice du groupement).

EXEMPLES DE FREINS AU QUOTIDIEN

Mais le paradoxe de la e-santé ne serait-il pas, finalement, que dans une recherche désespérée de solution, on ne creuse déjà deux parties de la population ? L’Uniopss n’est pas loin de le penser. Derrière cet acronyme, on retrouve l’Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux. Ses membres, formés à la solidarité et à l’accompagnement de personnes en situation d’exclusion, ont ainsi déjà exprimé leurs réserves concernant les modalités de déploiement de la téléconsultation, dont bien sûr personne ne viendra nier les bénéfices, mais dont il ne faut pas, pour autant, occulter les limites.

Ainsi, selon l’Uniopss, la téléconsultation n’est pas adaptée à certains publics. Et de citer à titre d’exemples les personnes en situation de handicap, celles souffrant d’addictions et de troubles psychiques, les personnes très âgées et celles en situation de

vulnérabilité sociale. L’Uniopss alerte aussi depuis sur la raréfaction des guichets et le passage au numérique de l’administration. « Nous sommes en phase avec le rapport du Défenseur des droits de janvier 2019, qui dénonce les inégalités d’accès aux services publics liées à la dématérialisation des démarches administratives. Cela ne concerne pas que la santé, mais c’est fondamental aussi en santé car l’accès aux soins », indique son président Daniel Goldberg.

LE NUMÉRIQUE : UN OUTIL, PAS LA SOLUTION À TOUT

Téléconsultation, DMP, comptes Ameli, renouvellements d’ordonnances, prises de rendez-vous en ligne... même combat ? Revenons maintenant 2,5 ans en arrière, alors que se tient le 15 décembre 2020, la 13^e matinale de l’Ordre National des Infirmiers et qu’un Patrick Chamboredon, Président de l’Ordre, et un Dominique Pon, Conseiller numérique du Ministère de la Santé et Directeur de la clinique Pasteur à Toulouse, débattent autour du ...



© W Production

3 MOTIFS D’EXCLUSION NUMÉRIQUE EN 2023

L’impossibilité d’avoir accès à un ou plusieurs réseaux numériques (mobile, Internet)

Cette question relève de l’aménagement du territoire et de l’équité territoriale

La précarité numérique

Cela signifie qu’on n’a pas les moyens financiers de se fournir en équipements numériques (ordinateur, tablette, smartphone...) et/ou d’acheter une connexion (abonnement Internet, forfait mobile...)

L’illectronisme

Ne pas avoir les compétences suffisantes pour pouvoir utiliser l’outil numérique et faire les démarches sur Internet. Ce problème d’“alphabétisation numérique” suppose un accompagnement par la formation et l’éducation permettant d’acquérir la culture du numérique et les savoir-faire indispensables.

Se rajoute, en sus, l’accessibilité des plateformes et des sites Internet pour les personnes en situation de handicap. Malgré les réglementations en vigueur, elle n’est hélas à ce jour, toujours pas satisfaisante.

... thème « *Le numérique en santé : un enjeu d'accessibilité aux soins pour les patients* ». Leurs conclusions vous semblent-elles optimistes, réalistes ou pessimistes, en les relisant aujourd'hui, en 2023 ?

Il y était dit, en français dans le texte : « *Le retard de la France en matière d'e-santé s'analyse en raison d'une incapacité à fédérer autour de ce sujet et des réticences pouvant émaner de la population. Ainsi, en l'absence d'un cadre et de règles communes, chaque acteur de santé (médecin, pharmacien, infirmier, hôpital, EHPAD...) possède aujourd'hui son propre logiciel, empêchant une communication fluide et sécurisée des données de santé. De fait, la chaîne des soins connaît*



“ Se joue à travers la question du numérique en santé, la reconnaissance des infirmiers au sein du système de soin ”

de nombreuses ruptures ».

Voilà qui pourra inspirer de nouvelles réflexions, même si le gouvernement a depuis annoncé, dans le cadre du Ségur de la santé, « *consacrer deux milliards à la modernisation du système numérique de santé au cours des trois à cinq prochaines années* ».

QUELLE MOBILISATION EN OCCITANIE ?

Avec le déploiement de Mon Espace Santé, du Dossier Médical Partagé ou encore de la téléconsultation, les acteurs régionaux semblent très impliqués dans la démocratisation de la e-santé. Mais pour que cela ne reste pas un vœu pieux, quid de la connaissance et de l'adhésion



©smolaw1

CHIFFRE CLÉS DE LA E-SANTÉ EN OCCITANIE

27%

C'est la part des Occitans ayant déjà eu recours à la téléconsultation, dans 21% des cas pour un généraliste et 14% des cas pour un spécialiste.

60%

C'est le pourcentage d'habitants de la région qui souhaiteraient que le recours aux outils numériques liés à la santé se développe, mais ils sont 86% à juger que le numérique « *ne doit pas être le seul moyen d'accéder à un professionnel de santé* ».

1 sur 2

Un habitant sur deux connaît l'existence du Dossier Médical Partagé même si ce dernier relève encore d'un usage très limité (11%).



©Mediterraneo

des usagers ? Au travers d'une enquête BVA*, France Assos Santé rend compte d'une situation paradoxale : 49% de la population d'Occitanie n'a pas recours au numérique au santé par manque de réflexe ou de confiance... quand 51% reconnaît en être utilisateur, même si pour la moitié (26%), ce n'est "qu'occasionnellement". Chez nous, près de 2 habitants sur 3 ont toutefois déjà utilisé des applications ou sites internet spécialisés dans la prise de rendez-vous médicaux en ligne. Un succès en demi-teinte, donc.

ET POUR LES INFIRMIERS ?

Concernant le rôle des IDEL, il est bien évidemment moteur et semble autant se situer dans la

sensibilisation aux outils, que dans une transition progressive du "cure" (soigner, guérir) vers le "care" (prendre soin, prévenir). Considérés par de nombreux professionnels comme des intermédiaires de qualité entre les outils et les patients victimes de la fracture numérique, les IDEL et leur rôle ont même été décrits comme "fondamentaux", notamment par Jean-Louis Chauzy, le Président du CESER*** Occitanie. À notre niveau, rappelons que se joue aussi à travers la question du numérique en santé, la reconnaissance des infirmiers au sein du système de soin.

Au cœur de la relation soignants-soignés, un outil digi-...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les avenants 6 et 7 à la convention nationale des infirmiers font évoluer les dispositions relatives au versement des aides à la télétransmission avec la mise en place d'un forfait unique d'aide à la modernisation et à l'informatisation du cabinet professionnel (FAMI). Le point sur les différents indicateurs et la déclaration sur amelipro.



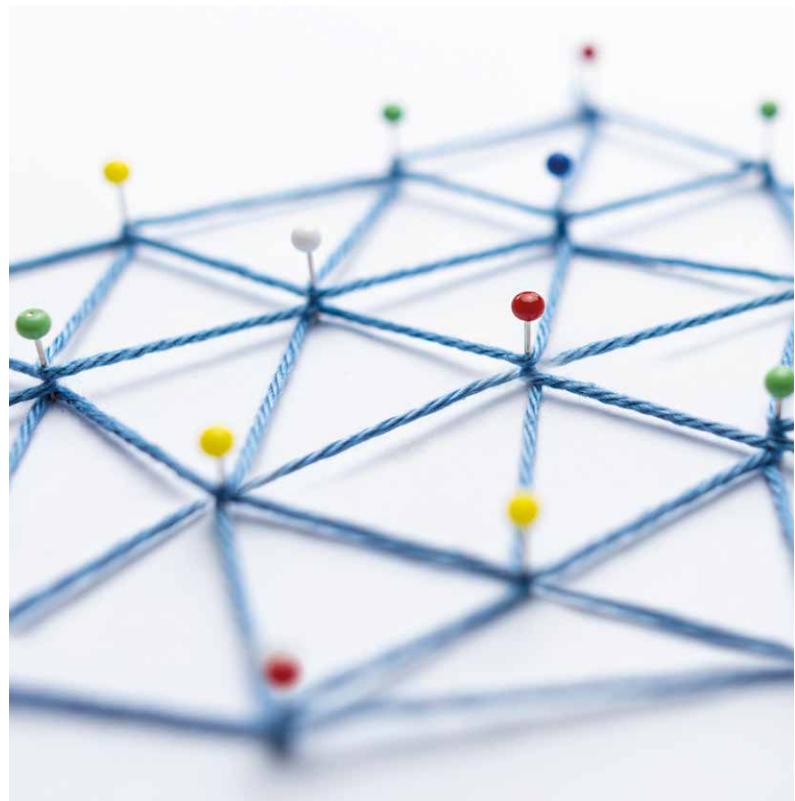
AVANT-DERNIERS !

Avec 89 zones blanches, l'Occitanie est la 2^e région la moins bien desservie en France par le réseau de téléphonie mobile (3G, 4G, 5G). 7% de la population est ainsi "naturellement" déconnectée.

... tal s'est en effet glissé. Et quel qu'il soit, la logique demeure la même : plus les infirmiers accompagneront son développement, plus ils seront moteurs, plus ils progresseront dans la reconnaissance de la profession. Reste que sur ce terrain, la première bataille à gagner est aussi la plus grosse : que les infirmiers puissent se connecter à tous les espaces existants et que l'interopérabilité qui fait défaut entre les outils soit enfin solutionnée, pour qu'ils deviennent des acteurs reconnus dans le parcours de soins numérique, et donc *in fine* dans le parcours de soin tout court. La formation des infirmiers demeurant, en fili-

grane, un autre cheval de bataille pour la profession. Maîtrise technique, mais aussi éthique : sur ces sujets, il ne faudrait pas qu'une simple fracture ne devienne une double fracture. ///

*chiffres INSEE, 1er janvier 2023
 ** Étude réalisée par l'institut BVA pour France Assos Santé Occitanie auprès d'un échantillon de 1003 habitants d'Occitanie grâce à la méthode des quotas
 *** Conseil Economique, Social et Environnemental Régional d'Occitanie



©mpix-foto

QUESTIONS À...

Julie Durand, nouvelle directrice du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-santé (GRADEs) d'Occitanie

Julie Durand a pris ses fonctions de Directrice du Groupement e-santé Occitanie le 6 mars dernier, pour un mandat de cinq ans. Elle compte sur son expérience de dirigeante et de manager ainsi que sur sa connaissance du système de santé et des enjeux régionaux pour mener à bien sa mission. L'URPS a souhaité la rencontrer pour connaître ses projets pour les infirmiers libéraux.

La profession l'a démontré lors de l'épidémie Covid : elle est réceptive aux outils. Mais les 14 000 infirmiers libéraux d'Occitanie sont unanimes... Impossible de s'y retrouver dans la cacophonie des discours et des outils ! Que comptez-vous faire pour qu'enfin la e-santé soit comprise et intégrée par tous ?

L'enjeu est bien de mettre à disposition des infirmiers libéraux les outils numériques utiles, adaptés à leurs besoins, sécurisés et respectueux du cadre national fixé. C'est la ligne commune. Si le GRADeS a réussi à mettre rapidement des outils à leur disposition durant la crise COVID, par exemple la fiche COVHO pour orienter et coordonner, c'est bien parce qu'il y a une convergence dans les objectifs, une méthodologie de co-construction et une réactivité de mise en œuvre. Le numérique en santé est un terrain d'innovation foisonnant avec beaucoup d'entreprises qui

se positionnent pour proposer des outils aux professionnels de santé et aux patients. Cela peut créer cette perception de cacophonie pour l'infirmier libéral, qui peut être régulièrement sollicité par de multiples acteurs. C'est pourquoi une gouvernance régionale du numérique en santé a été mise en place dans laquelle s'intègre le GRADeS afin d'aider les professionnels à se repérer dans cet écosystème complexe et de les accompagner dans l'appropriation des outils numériques à l'appui de leur pratique professionnelle.

Les nouvelles ambitions se construisent en ce moment, avec l'adoption d'une nouvelle feuille de route nationale pour le numérique en santé et la préparation en cours du prochain projet régional de santé par l'ARS Occitanie. Le GRADeS, en tant qu'opérateur préférentiel de l'ARS dans le domaine du numérique, s'attachera à décliner les priorités nationales et régionales et en les rendant visibles et lisibles pour

les professionnels de terrain. Un des enjeux est aussi que l'appropriation des outils numériques n'est pas immédiate. C'est une transformation qui demande d'investir un peu de temps, or les infirmiers, comme les médecins, en ont peu. Nous nous adaptons à leurs contraintes, avec par exemple un accompagnement en proximité pour les CPTS (Communautés Professionnelles de Territoires de Santé) ou des formations à la demande, à distance.

La multiplication des outils et les enjeux économiques qu'on y retrouve derrière est un frein. Il y a quasiment autant d'outils sur le marché que de professionnels ! Allez-vous choisir de retenir certains outils... et de fait, en exclure d'autres ?

C'est une vraie difficulté pour les libéraux, nous en sommes bien conscients. Derrière la multiplicité de l'offre, il y a aujourd'hui la volonté de généraliser des socles communs, dans la straté-

gie de l'Etat plateforme. Les professionnels de santé disposent d'un moyen simple de vérifier si l'offre qui leur est proposée, publique ou privée, apporte les garanties d'interopérabilité d'éthique et de sécurité. Il suffit de vérifier le niveau d'atteinte des prérequis de la doctrine technique du numérique en santé, avec l'outil national Convergence*. Le dynamisme actuel de la e-santé est donc encadré par les pouvoirs publics, tout en favorisant l'innovation.

Il y a aussi un enjeu d'usage, ce frein que vous mentionnez à juste titre. Les professionnels ont besoin d'outils communs pour le lien ville-hôpital et sur des parcours de soins. Les infirmiers libéraux, comme d'autres professionnels ont ainsi accès à une solution de messagerie sécurisée de santé (Medimail) et une messagerie sécurisée instantanée (SPICO Discussions). Sur ces enjeux stratégiques, des outils communs sont retenus, portés par le GRADeS et financés par l'ARS. L'offre régionale portée par GRADeS proposée aux infirmiers est présentée sur notre site : esante-occitanie.fr.

Les professionnels de santé vont-ils être consultés dans l'élaboration de la stratégie globale, voire dans le déploiement des outils ?

Les professionnels de santé contribuent déjà à la stratégie globale, aux arbitrages sur les projets et à leur évaluation, ils sont représentés dans la gouvernance du GRADeS. Carole Lamotte, Présidente de l'URPS Infirmier, siège au Conseil d'Administration. Les professionnels de santé, dont les



© Елена Дзяюба

infirmiers, ne sont donc pas uniquement consultés mais décisionnaires, par leurs votes.

La possibilité pour les IDEL d'intégrer un comité technique existe déjà. En effet le collège qui réunit les URPS des différents métiers du soin bénéficie de la possibilité d'élire un professionnel de santé supplémentaire non-médecin, pour permettre plus de représentativité de l'ensemble des professionnels de santé libéraux au Comité Médical et Technique du GRADeS. En complément, selon les projets, nous incluons les parties prenantes dans des comités achats, pour le choix du produit SI (système d'information) et dans les comités de pilotage. Par

exemple, l'outil de coordination SPICO a été choisi avec les représentants des professionnels, dont les infirmiers, et les spécifications techniques ont été élaborées avec les futurs utilisateurs, lors d'ateliers. Les priorités de déploiement sur les métiers et les territoires sont décidées en concertation avec l'ARS et notre gouvernance et nous restons en contact de proximité avec les professionnels de santé pour l'accompagnement des usages, via le réseau de l'animation territoriale.

Je suis très intéressée par les propositions qui pourraient venir des infirmiers libéraux eux-mêmes pour améliorer ou compléter ces dispositifs, je me tiens à la disposition de l'URPS pour mener une réflexion en ce sens.

Comment comptez-vous gérer l'épineuse question de l'interopérabilité ?

L'interopérabilité est une priorité, intégrée dans nos feuilles de route outils, c'est un levier fondamental pour que le numérique fasse gagner du temps aux professionnels de santé. Elle répond à des prérequis techniques et des normes précises, complexes à appréhender pour les non-techniciens du numérique. Il y a un volet technique que nous adressons avec les éditeurs et un volet d'accompagnement des structures et des organisations pour intégrer ces éléments dans leurs solutions numériques. Sous l'impulsion du Ségur numérique, les bases nécessaires à l'interopérabilité sont progressivement intégrées par les éditeurs et la mise en œuvre va devenir plus fluide. Mais, l'atteinte de cette cible d'interopérabilité va prendre du temps, actuellement cette question nécessite encore la mobilisation et la coordination de nombreux acteurs. Aujourd'hui, les outils régionaux portés par le GRADeS sont déjà interopérés avec par exemple le déploiement tout récent de l'interopérabilité entre les outils de coordination SPICO et MEDIMAIL. ///

*convergence.esante.gouv.fr

Interview intégrale à retrouver sur le site de l'URPS en flashant ce code !



3 CHOSES À SAVOIR SUR JULIE DURAND



© Adélaïde Maisonnabe

ELLE EST DE CHEZ NOUS.
Directrice d'hôpital depuis 2014, Julie Durand a mené toute sa carrière en région Occitanie, au Centre Hospitalier de Mende puis au CHU de Montpellier, en coordination du pôle stratégie.

ELLE MAÎTRISE SON SUJET.

Son parcours professionnel lui apporte une solide connaissance du système de santé régional et des interactions entre les établissements de santé, les professionnels libéraux, et les acteurs du secteur social et médico-social. « *Et mon expérience de directrice des systèmes d'information de l'hôpital Lozère m'a permis d'appréhender les enjeux d'urbanisation des systèmes d'information pour le développement du numérique en santé* », précise-t-elle.

SA MOTIVATION.

Créer et animer un collectif pour porter des projets concrets au service des patients et des professionnels de santé, dans le cadre des priorités stratégiques définies par le Conseil d'Administration et par l'ARS. En prenant la direction d'e-santé Occitanie, Julie Durand a pour ambition d'ancrer le numérique dans les pratiques des professionnels et des usagers afin de faciliter la coordination des parcours de santé en Occitanie,

HAD

Les infirmiers mènent l'enquête

Le renforcement actuel de la place de l'hospitalisation à domicile (HAD) dans l'organisation territoriale sanitaire soulève de nombreux enjeux au premier rang desquels, la place et le rôle des infirmiers libéraux au cœur du système de soin. Soucieuse de préparer l'avenir, l'URPS Occitanie a donc décidé de réaliser une grande enquête auprès des infirmiers libéraux de la région afin de dresser un constat objectif sur la manière dont vous, IDEL, appréhendez cet enjeu.

Agir avec méthode, professionnalisme et recueillir les informations les plus fiables, au plus près du quotidien des infirmiers libéraux de la région Occitanie. Voilà les premiers points que votre URPS aura souhaité, d'emblée, faire inscrire au cahier des charges remis, en janvier, à l'Institut Harris Interactive pour conduire la mise en œuvre d'une grande enquête sur l'Hospitalisation à domicile, et dont l'objet identifié n'est autre que de connaître votre vision sur ce sujet délicat... Pour ensuite mieux vous représenter auprès des instances.

“UN REGARD OBJECTIF”

Rassemblés autour de ce projet, les élus présents au sein des commissions “État des lieux de la profession” et “Communication”



“L'HAD est au cœur de toutes les discussions et se trouve au centre du Plan Régional de Santé 2023-2028”

de votre URPS ont souhaité diligenter une enquête d'envergure auprès d'un échantillon représentatif d'infirmiers libéraux du territoire. Merci encore à toutes celles et ceux qui auront répondu favorablement à notre sollicitation.

Rappelons que l'HAD est au cœur de toutes les discussions et figure notamment au centre du Plan Régional de Santé (PRS), qui précise les objectifs à atteindre en la matière, semblant pourtant faire abstraction d'une réalité que l'URPS souhaite rappeler : quand sur le temps d'une seule journée de soin, 4789 patients sont suivis par l'HAD en Occitanie, 176000 patients sont suivis par les IDEL... « Avec un tel delta, pourquoi, alors, ne pas davantage s'appuyer sur nous ? ». La question est posée. Et elle est d'autant plus légitime quand on



©RFSIP

relit des objectifs du PRS2 (2023-2028), qui sont écrits dans les documents officiels : « équilibrer l'offre territoriale », « adapter la prise en charge à domicile ou en lieu d'hébergement aux besoins des personnes handicapées vieillissantes »... « Tous ces objectifs ciblent en premier lieu les patients. C'est pour eux que nous nous devons d'être absolument efficaces, rappelle Carole Lamotte. Il faudra d'ailleurs aussi évoquer le sujet des zones blanches, celui de l'intervention des IDEL en EHPAD, ou encore la prise en charge des chimiothérapies anticancéreuses ! ». Pour l'heure, place à l'analyse des résultats de la grande enquête

Harris Interactive, qui permettra assurément de mettre en lumière vos préoccupations majeures et de nourrir la réflexion. Loin d'alimenter les polémiques stériles, votre URPS rappelle au contraire sa volonté, dans un contexte de réforme, d'inscrire l'HAD dans une démarche non pas concurrentielle, mais intégrée et de qualité. Il en va de la qualité de soin pour les 5 prochaines années. ///



POURQUOI HARRIS INTERACTIVE ?

Le choix de déléguer le travail d'enquête voulu par l'URPS à un organisme officiel, reconnu pour son sérieux, ne s'est pas fait au hasard. Nous souhaitons en effet confier ce travail à un intervenant extérieur totalement objectif afin que les conclusions établies (et qui vous seront présentées en septembre prochain) reflètent votre perception sincère des enjeux liés à l'HAD en région.

« Le sérieux de la méthode employée et les résultats obtenus crédibiliseront par ailleurs notre prise de parole face aux institutions, à qui nous proposerons de prendre, ensemble, les décisions qui s'imposent en vue de faire évoluer de manière collégiale le paysage de la santé en région », précise Carole Lamotte, présidente de notre URPS.



© Vadim Pastuh

MON CABINET INFIRMIER, MON AVENIR !

Voilà bientôt presque un an que l'URPS Infirmiers initiait en Occitanie son cycle de webinaires experts à destination des infirmiers du territoire. Animés par vos élus, en lien avec les réseaux régionaux compétents, ces derniers offrent, à travers un format pratique et interactif, une mine d'informations utiles. En témoigne la session du 11 mai dernier portant sur le cabinet infirmier en 2023.

Ne manquez pas de visionner sur notre site officiel le replay du dernier webinaire URPS qui se tenait le 11 mai dernier et qui est désormais accessible gratuitement (et de manière illimitée) en replay. Proposé par vos élus Jean-François Bouscarain et Sophie Beauverger, en lien avec le CPIAS* Occitanie, ce rendez-vous à voir et à revoir autant que nécessaire, revient de manière approfondie sur les fondamentaux du cabinet infirmier : hygiène et stérilisation, stockage et organisation, comptabilité, rigueur administrative, sécurité informatique et respect des normes RGPD, publicité, plaques, affichage et mises aux normes, déontologie et responsabilité environnementale... La question du démarchage abusif et des ressources à mobiliser pour se prémunir et se protéger

aura aussi été évoquée, suite à de nombreux témoignages d'infirmières et infirmiers de la région démunis face à ces situations parfois extrêmes.

Exemples à l'appui, ce webinaire ouvre les yeux sur la nécessité pour chacun et chacune d'entre nous de s'inscrire dans une démarche vertueuse « *utile à l'évolution de notre profession et à la reconnaissance de nos savoir-faire* », n'auront pas manqué de rappeler les animateurs de cette session. ///

*Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins



Accéder au catalogue de webinaires URPS

ÉGALEMENT DISPONIBLES

DASRI ET AES : LES BONNES PRATIQUES
En collaboration avec le CPIAS d'Occitanie.

Ce webinaire vous informe sur vos droits et devoirs en matière de déchets à risque infectieux (DASRI) et d'accidents d'exposition au sang (AES) et aborde sans détour la question de la responsabilité infirmière sur ces sujets majeurs.

VACCINATION
En collaboration avec le CPIAS d'Occitanie

Tour d'horizon des pratiques vaccinales selon les situations et profils : vaccination et... séniors, professionnels, LGBT, diabète, maladies chroniques...

Idel : ma voiture, mon bureau (mon casse-tête) !

Pour nous professionnels de santé libéraux, une voiture est plus qu'un moyen de locomotion lambda. C'est aussi un bureau, un centre téléphonique, un dortoir de secours, une deuxième maison... En ville comme à la campagne, difficile de faire l'impasse ! Y compris sur les questions pratiques du quotidien. Portrait-robot de la voiture idéale... et de la conduite à tenir pour éviter les déconvenues.

Comment bien choisir son véhicule quand on en est entièrement tributaire pour exercer son activité professionnelle en libéral ? Cette question, on se l'est toutes et tous forcément posée un jour. Hélas, si Internet se révèle une véritable mine d'or dans la recherche d'informations relatives aux recommandations comptables et fiscales, nous sommes nombreux à considérer que le choix d'un véhicule, quel que soit son mode d'acquisition (leasing, achat à crédit ou comptant, amortissement...) exige d'autres considérations d'apparence plus anodines... et pourtant essentielles !

LE CONFORT, PRIORITÉ ABSOLUE

La qualité des sièges, leur hauteur, la performance des suspensions, la présence ou non de

l'option climatisation... Dans le jargon des concessionnaires automobiles, on appelle ça des "options", dans notre réalité à nous, nous parlerons plutôt de "fondamentaux" à un exercice serein. En effet, quel soin donner à nos patients quand nous avons nous-même mal au dos, trop chaud ou bien trop froid au moment d'arriver à leur chevet ? Un véhicule inconfortable ou inadapté a des répercussions sur notre santé, notre mental et même potentiellement sur notre attitude envers les patients. Alors, bien le choisir est essentiel. Mais comment ?

La réponse se trouve dans l'usage que vous en ferez, en lien avec le lieu d'implantation de votre cabinet. En ville, optez pour un véhicule plutôt compact qui simplifiera le stationnement dans des endroits parfois exigus. Soyez aussi vigilants à des petits détails ...

“Le confort s'envisage aussi d'un point de vue pratique : réservoir grande capacité, électrification...”



© deagrez

... qui n'en sont pas : les pare-brises qui se rabattent électriquement grâce à la seule pression du doigt, quand on doit le faire 30 fois par jour, ce n'est pas un gadget ! Même remarque concernant les caméras de recul. Attention, aussi, aux modèles avec assises trop basses qui usent le dos. Un compact oui ! Un compacteur, non.

TENIR LA ROUTE

En campagne ou en périphérie, autorisez-vous un véhicule plus massif et rassurant, capable de "tenir la route", d'affronter les chemins au balisage incertain. Ils sont souvent équipés de réservoirs de plus grande capacité.

Plus besoin d'expliquer, au vu des récentes pénuries, le gain de temps précieux que cela engendre... Idéal compromis, les SUV (ou crossovers) semblent s'imposer chez nombre d'entre nous car ils conjuguent souplesse et robustesse. Autre conseil : ne raisonnez ni à l'économie ni en ayant les yeux plus gros que le ventre. Le calibre de votre véhicule se réfléchit aussi en termes de sièges utiles : 2, 3, 5 ? Nous sommes souvent seul-e-s à bord, parfois accompagnés d'un-e élève infirmier-e- tout au plus... Alors à moins que vous ne fassiez un usage mixte (pro/perso) de votre véhicule, la question a le

mérite d'être posée. Surtout qu'elle peut ouvrir la voie à l'option deux roues... Quant au choix du carburant, il semble qu'en ville, les moteurs essence, hybrides voire carrément 100 % électriques s'imposent en raison de la multiplication des petits déplacements et des nombreux arrêts/redémarrages. À considérer aussi : la présence en nombre suffisants de bornes de recharge rapide sur votre secteur avant d'opter pour le tout-électrique. Et cette nouveauté dont on vous parle en page 33 : les zones à faibles émissions porteuses de restriction capables de vous immobiliser au sol certains jours ! ///

Spécial stationnement & mobilité Vrai ou Faux ?

Les IDEL ne devraient pas avoir à payer leur stationnement !

VRAI...ET FAUX !

La réponse à cette affirmation est apportée très clairement par deux circulaires dont l'une, dite "circulaire Joxe" (n°86-11 du 17 mars 1986) ne laisse planer aucune ambiguïté : les infirmiers libéraux bénéficient, c'est inscrit comme cela, d'une "certaine tolérance" en matière de stationnement. Concrètement, cela signifie que les agents sont appelés à faire preuve de "discernement" lorsque le véhicule est utilisé à des fins professionnelles. Hélas, le degré de tolérance varie selon les communes... Quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté : prévoir deux caducées, un sur le pare-brise avant, l'autre à l'arrière (en cas de verbalisation par l'arrière via plaque), allumer les warnings pour les soins rapides, laisser une feuille de soin avec inscrit "soins à domiciles" + votre numéro de téléphone bien visible. Certains choisissent, sinon, d'organiser les tournées en fonction des horaires d'affluence.

Certaines situations d'urgence justifient de contrevenir au Code de la route

FAUX

L'infraction éventuellement commise ne doit être ni de nature à gêner exagérément la circulation publique, ni, a fortiori, à porter atteinte à la sécurité des autres usagers. Oubliez donc les stationnements décrits comme "gênants" tels ceux en double file, ceux empiétant sur les couloirs de bus, ou encore ceux situés devant les entrées carrossables ou sur un passage piétons.

Les places dédiées à la livraison, c'est OK !

FAUX

L'utilisation des places de livraison n'est, malgré la relance insistante de certains syndicats, toujours pas autorisée. Tout comme les places réservées aux personnes handicapées demeurent, bien entendu, interdites. Ne donnons pas à notre Caducée plus de pouvoir qu'il n'en a. C'est un laisser-passer, pas un passe-droit.

On peut contester (et espérer que ça marche vraiment)

VRAI

Vous avez jusqu'à 45 jours à compter de la constatation de l'infraction ou de l'envoi de l'avis de contravention pour contester. Surtout, ne payez pas la contravention avant ! Remplissez plutôt le formulaire de requête en exonération joint à l'avis fourni. Accompagnez-le de l'original de l'avis (conservez une photocopie pour votre dossier) et complétez par un courrier. Il existe même des modèles types sur internet, spécialisés dans la valorisation des droits infirmiers. N'hésitez pas à y joindre la photocopie de votre carte professionnelle délivrée par l'Ordre Infirmier et une feuille de soins barrée. Elle est parfois réclamée par la suite.

IK* : Google fait foi !

VRAI

L'Assurance Maladie, lorsqu'elle contrôle la facturation des frais kilométriques, va le plus souvent considérer la distance qui réside entre le cabinet et le domicile du/de la patient(e) via une estimation Google Maps. Il faut donc être sur le même degré de référence pour calculer la distance.

La vignette Crit'Air ne concerne pas les professionnels

FAUX

La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Elle concerne tout le monde, à l'exception des engins agricoles et de chantier et est exigée lors des épisodes de pollution. Il est recommandé aux idel des zones concernées de se préoccuper de la propreté de leur véhicule au risque d'être cloués au sol les jours de circulation différenciée. Vous pouvez commander votre vignette pour moins de 4€ sur certificat-air.gouv.fr



← TOUT SAVOIR



© sdecoret

21 JUIN
TOULOUSE
Forum Santé du Futur

Eurobiomed, Toulouse Métropole et l'oncopole « Campus santé du futur » organisent le Forum Santé du Futur, au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, sous la thématique « Pour une utilisation raisonnée de l'IA en santé ». Au programme : regards croisés et tables rondes sur l'usage et les enjeux de l'Intelligence Artificielle appliquée à la santé.

Musée d'Histoire naturelle
 35 allée Jules Guesde - Toulouse
eurobiomed.org

20 & 21 JUIN
TOULOUSE
11^e Congrès Fragilité du Sujet Agé

Ce congrès international, au cours duquel de nombreux sujets en lien avec notre exercice seront évoqués rappellera entre autres qu'aujourd'hui, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, du droit de chacun à vieillir en bonne santé, mais aussi des contraintes économiques qui risquent de peser sur les générations futures, le rôle de l'ensemble des acteurs de soin est crucial. Partant du principe que la médecine préventive reste une médecine individualisée (car chaque personne est unique), les intervenants veilleront à proposer des approches empiriques et cartésiennes.

Hôtel Dieu Saint-Jacques
 Rue Viguerie - Toulouse
 Programme et inscriptions :
fragilite.org

3 OCTOBRE
RODEZ
Journée régionale de prévention des IAS en Aubrac

Le CPias Occitanie Toulouse organise le 3 octobre prochain à la Salle des fêtes de Rodez une journée complète en lien avec les infections liées aux soins (IAS). Programme bientôt disponible.

Salle des fêtes de Rodez
 1, Boulevard du 122^e
 Régiment d'Infanterie
 Rodez
cpias-occitanie.fr

TOUTE L'ANNÉE
OCCITANIE
PRST Tour 2023

Les acteurs de la prévention de la région Occitanie se déplacent au plus proche des territoires pour présenter leurs actions et échanger sur les enjeux de la prévention et la santé au travail. Après Mende, Cahors, voici les prochaines dates au calendrier : le 13 juin au Purple Campus de Saint-Paul de Jarrat (09), le 3 octobre à la Cité de l'Entreprise et de la Formation de Rodez (12) et le 21 novembre à la CCI de Tarbes (65).

Infos et inscriptions :
prst-occitanie.fr

**CONSULTEZ
 L'AGENDA DANS
 SON INTÉGRALITÉ
 SUR NOTRE SITE
 INTERNET !**

**SUIVEZ, PARTAGEZ,
COMMENTEZ**

**ET VIVONS ENSEMBLE
L'ACTUALITÉ DE L'URPS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX**

urpsinfirmiers-occitanie.fr

